

à

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées
Place du Général De Gaulle
BP 1350
65013 TARBES CEDEX

COPIE POUR
INFORMATION à M. CLAVÉ

SAINT-PE DE BIGORRE,
Le 6 juillet 2010

Objet : Réorganisation de la gendarmerie

Monsieur le Préfet,

Vous avez, comme moi, reçu le courrier du 18 Juin 2010, du Colonel Dumez, nous informant de redéploiement des effectifs de la gendarmerie susceptible d'intervenir à l'été.

Bien que le Colonel DUMEZ, dans ce courrier, tente de nous rassurer en nous affirmant que la sécurité de nos communes n'en sera pas affectée, je doute fortement, le peloton de surveillance intervenant sur la totalité de l'arrondissement, voire plus, et n'ayant pas de mission territoriale, que la sécurité de notre territoire soit assurée.

On peut craindre que cette mission donnée à la gendarmerie d'Argelès, avec 31 communes supplémentaires, ne mette notre territoire en danger.

Même si la Brigade Motorisée à St-Pé n'avait pas de compétence territoriale, sa présence, sur une entrée importante du département, avait un effet préventif et dissuasif.

Je regrette que les craintes des élus et des personnels de terrain n'aient pas été prises en compte.

Si cette décision devait perdurer, je ne manquerai pas de la dénoncer à l'occasion du moindre problème dû à cette réorganisation.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression des mes sentiments distingués.

Le Maire,
Jean-Claude BEAUQUESTE



Copie à M. le Sous-Préfet d'Argelès-Gazost